



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2018-2019

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 septembre 2018

Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2018-2019](#)¹.

1.1 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le [Plan ministériel 2018-2019](#)¹.

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 septembre pour l'exercice 2018-2019 comparativement à 2017-2018. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

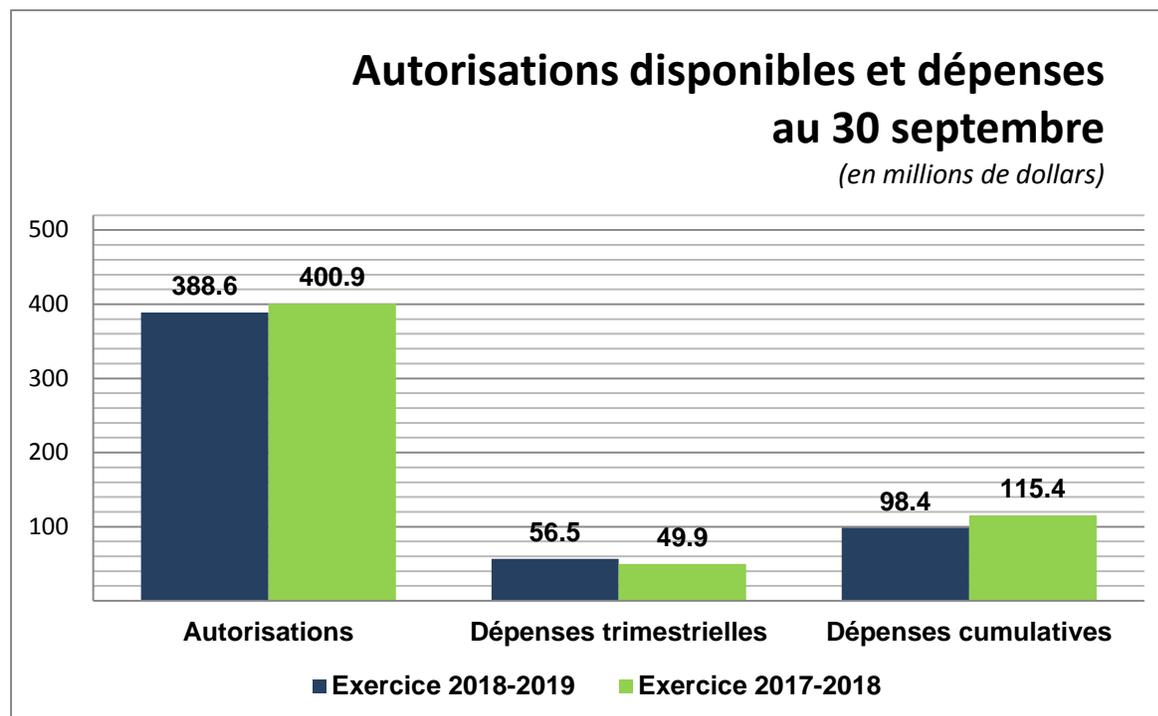
La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2018-2019 et 2017-2018

Les crédits totaux disponibles au 30 septembre 2018 sont de 388,6 millions de dollars et représentent une diminution de 12,2 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2018-2019	2017-2018	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	176 829	166 269	10 560	6%
Crédit 5 - Dépenses en capital	145 922	164 465	(18 543)	(11%)
Crédit 10 - Subventions et contributions	56 411	60 966	(4 555)	(7%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 463	9 155	308	3%
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20	30	(10)	(33%)
Autorisations budgétaires totales	388 645	400 885	(12 240)	(3%)

L'augmentation de 10,6 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 15,1 millions de dollars suite à l'obtention du financement additionnel pour la prolongation de la participation du Canada à la mission de la Station spatiale internationale (SSI) de 2021 à 2024.
- Une diminution de 2,0 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions pour le Programme de développement des technologies spatiales.
- Une augmentation de 1,1 million de dollars entre 2017-2018 et 2018-2019 en raison du report de fonds plus important du crédit de dépenses de fonctionnement de 2017-2018 à 2018-2019 par rapport à celui de 2016-2017 à 2017-2018.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 18,5 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 7,5 millions de dollars attribuable à la fin du financement additionnel obtenu pour les éléments du budget fédéral de 2016 concernant le renforcement de la sécurité du centre spatial John H. Chapman ainsi que l'achat et l'installation de matériel absorbant pour la chambre anéchoïque du Laboratoire David Florida (LDF).
- Une diminution de 4,4 millions de dollars par rapport à l'année précédente attribuable à la fin du financement additionnel obtenu pour maintenir l'intégrité de l'édifice et des équipements associés au Laboratoire David Florida (LDF) et pour qu'il soit conforme aux codes et aux normes en matière de bâtiment en vigueur.

- Une augmentation de 2,6 millions de dollars pour les activités reliées au projet de topographie des surfaces d'eau océaniques et continentales SWOT-C, liée à des besoins différents en flux de trésorerie du projet.
- Une diminution de 8,4 millions de dollars entre 2017-2018 et 2018-2019 en raison du report de fonds moins important du crédit capital de 2017-2018 à 2018-2019 par rapport à celui de 2016-2017 à 2017-2018.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 4,6 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 5,0 millions de dollars par rapport à l'année précédente selon le profil du financement additionnel obtenu dans le cadre du Budget 2015 pour le programme de contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne pour le programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES).
- Une augmentation de 2,0 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions pour le Programme de développement des technologies spatiales.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2018-2019 et 2017-2018

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 sont de 56,5 et 98,4 millions de dollars et représentent une augmentation trimestrielle de 6,6 millions de dollars et diminution cumulative de 17,0 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit au 30 septembre

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2018-2019		2017-2018		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	38 712	62 208	35 972	60 749	2 740	1 459
Crédit 5 - Dépenses en capital	10 300	12 992	8 959	39 456	1 341	(26 464)
Crédit 10 - Subventions et contributions	5 118	18 458	2 682	10 595	2 436	7 863
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 366	4 732	2 289	4 578	77	154
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7	13	9	21	(2)	(8)
Dépenses budgétaires totales par Crédit	56 503	98 403	49 911	115 399	6 592	(16 996)

L'augmentation de 2,7 et 1,5 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation attribuable à la variation du calendrier de paiements pour la réalisation d'activités liées à l'exploration spatiale, ainsi que pour les activités liées à l'entretien de la station spatiale.
- Une diminution résultant de variations dans le calendrier des déboursés dans le cadre des paiements en remplacement d'impôts (PERI).

L'augmentation de 1,3 million de dollars des dépenses trimestrielles et la diminution de 26,5 millions de dollars des dépenses cumulatives du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements lié à la Mission Constellation Radarsat (MCR), ainsi que pour les activités liées à l'entretien de la station spatiale.

L'augmentation de 2,4 et 7,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE) ainsi que le Programme global des subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

Dépenses par article courant au 30 septembre

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2018-2019		2017-2018		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	18 297	37 179	18 462	36 434	(165)	745
Transports et communications	1 131	1 927	887	1 641	244	286
Information	846	1 407	874	1 389	(28)	18
Services professionnels et spéciaux	22 006	26 310	19 019	27 427	2 987	(1,117)
Location	579	864	794	1 163	(215)	(299)
Service de réparation et d'entretien	1 047	1 656	1 615	2 275	(568)	(619)
Services publics, fournitures et approvisionnements	342	946	469	772	(127)	174
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	37	37	-	-	37	37
Acquisition de matériel et d'outillage	7 077	7 631	3 132	31 691	3 945	(24 060)
Paiements de transfert	5 106	18 458	2 682	10 595	2 424	7 863
Autres subventions et paiements	35	1 988	1 977	2 012	(1 942)	(24)
Dépenses budgétaires totales par Article courant	56 503	98 403	49 911	115 399	6 592	(16 996)

L'augmentation de 3,0 millions de dollars des dépenses trimestrielles et la diminution de 1,1 millions de dollars des dépenses cumulatives pour l'article courant Services professionnels et spéciaux est principalement causée par :

- Une variation du calendrier de paiements pour la réalisation d'activités liées à l'exploration spatiale, ainsi que pour les activités liées à l'entretien de la station spatiale.

L'augmentation de 3,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et la diminution de 24,1 millions de dollars des dépenses cumulatives pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage est principalement causée par :

- Les variations dans le calendrier de paiements lié à la Mission Constellation Radarsat (MCR), ainsi que pour les activités liées à l'entretien de la station spatiale.

L'augmentation de 2,4 et 7,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Paiements de transfert est principalement causée par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE) ainsi que le Programme global des subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

La diminution de 1,9 million de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Autres subventions et paiements est principalement causée par :

- Variation dans le calendrier des déboursés dans le cadre des paiements en remplacement d'impôts (PERI).

3. Risques et incertitudes

Les dépenses cumulatives au 2^e trimestre de 2018-2019 représentent 25% des autorisations alors que 50% de l'année financière s'est écoulée. Le niveau des dépenses est légèrement inférieur à celui des exercices financiers 2017-2018 (29%) et 2016-17 (31%) et ne représente aucun enjeu à ce moment-ci. La situation des dépenses cumulatives se rétablira en fin d'année financière lors de l'enregistrement des courus selon la comptabilité d'exercice intégrale combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices et abordables. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets et donc, des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, l'ASC a mis en œuvre un nouveau cadre de gouvernance et de surveillance des investissements et des pratiques rigoureuses de gestion de projets sont en place. Ces initiatives permettent à l'ASC de faire le suivi et de rapporter sur les progrès de ses engagements, d'évaluer l'efficacité de ses travaux et d'harmoniser ses ressources avec les priorités.

De plus, l'ASC gère les risques financiers et les incertitudes liés au système Phénix en adoptant des stratégies d'atténuation des risques. Jusqu'à présent, l'ASC a pris un certain nombre de mesures afin d'aider à stabiliser le système de paie et de veiller à ce que les employés soient payés adéquatement et à temps. L'ASC est l'un des ministères dont les comptes n'ont pas encore été transférés au centre de paie et qui continue à offrir des services de rémunération. L'équipe de la rémunération, dont la composition varie pour répondre à la demande, vérifie de près les inexactitudes des paies et communique directement avec les employés pour fournir des éclaircissements et prendre rapidement des mesures afin de régler les problèmes au besoin. En outre, l'équipe participe activement à divers groupes de travail et forums dirigés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et/ou Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le personnel des Finances effectue aussi régulièrement le rapprochement des salaires pour vérifier et ajuster les écarts de dépenses.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du deuxième trimestre de 2018-19.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

La version originale a été signée par
Sylvain Laporte, le 21 novembre 2018

Sylvain Laporte Date
Président
Longueuil, Québec

La version originale a été signée par
Jean-Claude Piedboeuf, le 21 novembre 2018

Jean-Claude Piedboeuf, B. Ing., Ph.D. Date
Dirigeant principal des finances
Longueuil, Québec

AGENCE SPATIALE CANADIENNE
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Annexe 1

État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	176 829	38 712	62 208	166 269	35 972	60 749
Crédit 5: Dépenses en capital	145 922	10 300	12 992	164 465	8 959	39 456
Crédit 10: Subventions et contributions	56 411	5 118	18 458	60 966	2 682	10 595
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 463	2 366	4 732	9 155	2 289	4 578
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20	7	13	30	9	21
Autorisations budgétaires totales	388 645	56 503	98 403	400 885	49 911	115 399

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Annexe 2

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Personnel	71 722	18 297	37 179	67 470	18 462	36 434
Transports et communications	5 180	1 131	1 927	4 611	887	1 641
Information	3 199	846	1 407	3 044	874	1 389
Services professionnels et spéciaux	134 207	22 006	26 310	127 864	19 019	27 427
Location	1 841	579	864	3 350	794	1 163
Service de réparation et d'entretien	1 441	1 047	1 656	7 484	1 615	2 275
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 742	342	946	1 851	469	772
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	4 032	37	37	445	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	102 135	7 077	7 631	116 882	3 132	31 691
Paiements de transfert	56 411	5 106	18 458	60 966	2 682	10 595
Autres subventions et paiements	6 735	35	1 988	6 918	1 977	2 012
Dépenses budgétaires totales	388 645	56 503	98 403	400 885	49 911	115 399